



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : Mercredi 30 avril 2014

Lieu : Salle de Réunion du CCM-CI Riviera Golf

Heure: de 12H 15 à 13H 35

OBJET	REFERENCE
Compte Réunion du Bureau Exécutif	

Présents	☞ Copie pour information
- Dr. OUATTARA N. Djénéba - M. ADOU Kouabenan Julien - M. COULIBALY Yaya	☞ Tous les membres du bureau exécutif
Absents	
- M. KAH Mléi Théodore - Mme DEVIS Heaver	

Ordre du jour

1. Lecture du Compte Rendu de la dernière réunion du 20 mars 2014
2. Informations
3. Etat d'avancement de l'évaluation du CCM et des secteurs
4. Chronogramme de la note conceptuelle et financement
5. Présentation de l'évaluation des PR (critères, modalité et chronogramme de sélection)
6. Evaluation du Secrétaire Permanent
7. Divers

1- Lecture du CR de la dernière du 20 mars 2014

Après la lecture du compte rendu de la réunion précédente du Bureau exécutif des corrections ont été apportées

il s'agissait essentiellement de :

- ✓ Page 1 : Compléter le nom du Pr. EHOLIE en ajoutant Serge (Pr. EHOLIE Serge)
- ✓ Page 2, 1^{ère} puce : à la place de « le CCM est invité à 2 ateliers », écrire « le CCM a reçu l'invitation de participation à 2 ateliers »
- ✓ 4^{ème} puce de la page 2, remplacer par « le secrétaire permanent accompagné du 1^{er} vice-président ont fait une visite d'immersion au Sénégal.
- ✓ A la place de « ce qu'il a fait le pointjustificatives » écrire « Il a fait le point des documents comptables »
- ✓ Puce 2 des recommandations du point 2, compléter la phrase par « pour parler des OEV »
- ✓ Page 2 recommandations : insérer dans le texte que Mme Davis a demandé les critères d'allocation des fonds utilisés par le FM aux pays dans le cadre du NMF
- ✓ Point 3 : Inclure le commentaire du comité Tuberculose
- ✓ Page 3 : Point 4, le maintien du PR public doit être documenté.
- ✓ Le choix des membres du comité de sélection : tous les secteurs doivent être

représentés

- ✓ Divers : ramener les puces en arrière
- ✓ Dans les recommandations des divers, supprimer « qui statuer » et remplacer par « pour statuer »

Sous réserve de ces observations le compte rendu de la réunion du 20 mars 2014 a été adopté

Recommandations :

Suivi des recommandations

- Le Fonds Mondial a déjà limité le nombre d'OEV à prendre en charge ; le PEPFAR devrait prendre en charge le surplus.
- Dans les activités des comités, les lettres de gestion doivent être un point clé.
- Faire le suivi du dossier avec Dr MEMAIN
Pour le suivi des diligences, il est indiqué d'utiliser un tableau de suivi des recommandations. M. ADOU a promis faire parvenir un exemplaire de tableau de suivi.

l'Assistante Administrative doit prendre en compte les corrections et diffuser le compte rendu

2- Informations

Présidente

1^{ère} information

Mme la Présidente a fait le résumé de sa mission à Dakar en précisant que cette mission a eu pour objectif le TRP simulé. Plusieurs pays étaient présents pour l'évaluation de leur note conceptuelle. Des grilles d'évaluation ont été données à cet effet et il fallait l'utiliser pour évaluer d'autres pays.

2^{ème} information

La Présidente a aussi informé de la tenue de la Journée Mondiale du Paludisme et a déploré le fait que le CCM ne soit ni informé, ni invité aux festivités liées à cet événement.

Les dates des journées mondiales des pathologies étant connues, la Présidente a demandé de réfléchir sur ce qui peut être fait lors de ces journées.

Le bureau a décidé que le Secrétariat Permanent fasse une revue de presse sur les trois pathologies et la partager avec les PR. Pour ce faire, il faut sélectionner et budgétiser les journaux à acheter chaque jour pour obtenir les informations.

Il faudra aussi mettre en place un livre d'or qui retrace le passage des personnalités qui visitent le CCM.

3^{ème} information : Note conceptuelle

Le Plan Stratégique National Paludisme sur lequel se base la rédaction de la note conceptuelle n'étant pas encore prêt, la Présidente a suggéré le report de sa soumission au 15 août 2014 en accord avec le PNLP.

La Présidente a informé qu'une rencontre s'est tenue à la Présidence avec SONIA Florisse sur la volonté de payer. Une présentation a été faite par SONIA où il ressort qu'il faut une note d'intention pour s'assurer de la traçabilité des fonds alloués. Le problème de management des programmes a été aussi discuté à cette rencontre.

4^{ème} information : budget de l'Etat

Dans le cadre de la demande de rallonge budgétaire, Elle a rencontré le Directeur de Cabinet du Ministère de la Santé et le DAF. Après discussions, il a été promis un budget supplémentaire de 100 millions ce qui donnerait un budget total de 130 millions de francs cfa.

M. ADOU Kouabenan : 1^{er} Vice-Président

Le 1^{er} vice-président a indiqué que deux missions en une ont été effectuées en vue de voir comment le Secrétariat Permanent et le CCM dans sa globalité du Sénégal fonctionnait.

Il faut dire qu'au Sénégal, l'ONUSIDA assure le secrétariat technique du CCM et le CCM Sénégal est soutenu par les partenaires.

Il a été aussi relevé un taux élevé d'absorption des fonds soit 96 % et que le LFA est pratiquement un conseiller technique du CCM Sénégal.

Au Sénégal, les supervisions sont différentes des visites de sites. Les supervisions sont faites par zone et elles permettent de relever tous les défis des PR. Les visites de sites sont menées pour le règlement des problèmes sur le terrain.

Compte tenu de la situation de la Côte d'Ivoire qui est un pays à haut risque, le LFA est obligé d'être très pointilleux alors que le Sénégal n'est pas un pays à haut risque. Ce qui favorise le fort taux de décaissement.

M. COULIBALY Yaya

Il indique que le projet du RIP+ sur l'enquête hors ARV signé est à sa phase d'exécution. Le RIP+ a également signé une convention avec ALLIANCE Côte d'Ivoire.

Au niveau d'ICAP, il n'existe aucune visibilité sur le volet communautaire parce qu'ICAP veut travailler avec les assistants sociaux qui ne sont pas représentés partout.

A cet effet, il a été recommandé au Secrétaire Permanent de prévoir une rencontre PEPFAR sur les cas OEV et la situation d'ICAP.

Recommandations :

- ✓ Mise en place d'une revue de presse
- ✓ Sélectionner et budgétiser les journaux pour collectionner les informations
- ✓ Transmettre toutes les lettres de gestion à tous les comités
- ✓ Ecrire à Sonia Florisse pour reporter la date de soumission de la note conceptuelle
- ✓ Organiser une rencontre avec le PEPFAR pour traiter de la question des OEV et de la situation d'ICAP.
- ✓ Le Secrétaire Permanent doit avoir des points focaux au niveau de tous les PR pour être alerté à chaque évènement.

3- Etat d'avancement de l'Auto-Evaluation du CCM-CI

Le Secrétaire Permanent a indiqué que les tâches ci-dessous ont été exécutées :

- Elaboration des Termes de Référence ;
- Recrutement d'un consultant mis à la disposition du CCM par MSH sur demande de l'USAID
- Email envoyé à tous les membres du CCM pour informer de l'interview.

Recommandations :

- ✓ Documenter la sélection des membres du CCM à interviewer (Présence aux réunions)
- ✓ Préparer les supports de l'interview (la grille d'évaluation)
- ✓ Voir la disponibilité des membres du CCM avant d'adresser un courrier

4- Chronogramme de la Note Conceptuelle

la Présidente précisé que compte tenu du report de la date de soumission de la note

conceptuelle, le chronogramme devrait être révisé.

5- Présentation Evaluation des PR (Critères, modalité et chronogramme de sélection)

Le Secrétaire Permanent a informé de ce que les textes pour les appels à candidature sont prêts et que les cotations auprès de Fraternité Matin ont été faites.

6- Evaluation du Secrétaire Permanent (SP)

Chaque membre du Bureau Exécutif doit transmettre sa notation au 1^{er} vice-président (M. ADOU Kouabenan) qui sera chargé de la compilation et de l'analyse.

7- Divers

Dans les divers, M. ADOU a déploré le salaire insignifiant du personnel du Secrétariat Permanent rémunéré sur le budget de l'Etat et M. YAYA a voulu savoir si jusqu'à ce jour le personnel avait perçu le salaire.

La Présidente a rassuré que compte tenu du retard de la mise à disposition du budget de l'Etat à la signature des contrats, une avance est versée à chaque personnel qui le souhaitait avant la régularisation de la situation.

Recommandations

Prochaine Réunion

Date : jeudi 15 mai 2014
lieu : CCM-CI
heure : 11 heures

Ordre du Jour

Rédigé le : 30 avril 2014

Nom: Mme YAPI Dorothée

Signature :

Validé par le bureau exécutif le :

Nom : Dr. OUATTARA N. DJENEBA

Signature :